

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre Éducatif le Platinum (2015) Inc.		Date d'inspection Le 13 février 2026	
Nom de l'établissement Centre éducatif le platinum (2015) inc.		Numéro de permis 2015401	
Adresse 355 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1		Numéro de téléphone (506) 855-9000	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60		Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	13 févr. 2026	13 févr. 2026
Commentaires: La Mentore en Assurance de la Qualité a observé un contenant de lingette désinfectante qui était hors de la portée des enfants, mais qui n'était pas barré sous clés. Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien doivent être rangés sous clé et être hors de la portée des enfants. L'éducatrice a placé les lingettes désinfectantes à l'endroit désigné sous clés. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en avant-midi afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté pendant l'inspection. Les éléments suivants ont été observés : - Toilettes - L'orientation des enfants - L'aire de jeu extérieur et le matériel - Nutrition - Effets personnels La Mentore en Assurance de la Qualité a eu une discussion avec l'administratrice au sujet des effets personnels. Les effets personnels doivent être étiquetés avec les noms des enfants. Dans une salle de classe, la Mentore en Assurance de la Qualité a observé 4 bouteilles d'eau qui n'était pas étiquetée avec le nom des enfants. L'éducatrice a ajouté le nom des enfants sur les bouteilles d'eau. La Mentore en Assurance de la Qualité a observé les enfants finir de manger leur collation du matin et ensuite faire la transition pour aller jouer dehors, les enfants d'âge scolaire avaient congé d'école donc était présent. La Mentore en Assurance de la Qualité a observé les enfants glisser dehors et jouer au hockey. Un groupe d'enfant a aussi fait leur petite fête de Saint-Valentin. Des interactions positives, on été observé entre les éducatrices et les enfants.

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité a aussi effectué les mesures du parc extérieur afin de placer à jour les informations dans le système.

original signé par
Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 13 février 2026

Date

original signé par
Dominique Noel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"